

Prix Nobel de la paix : L'implication de la dictature militaire brésilienne contre la nomination de Dom Helder Camara. Avant-propos de l'édition française, composition de la commission et remerciements, présentation, introduction

Commission d'État de la Mémoire et de la Vérité Dom Helder Camara, Secrétariat du Cabinet civil, Gouvernement de l'État de Pernambouc

lundi 9 mai 2016, par [Dial](#)

[>> [Retour au sommaire.](#)]

Avant-propos des responsables de l'édition française, par José de Broucker et Gérard Panthier

Le Brésil a vécu sous régime militaire de 1964 à 1985. En 2011, une loi a donné naissance à une Commission nationale chargée d'établir la vérité sur les crimes et délits imputables à ce régime. En juillet 2012, l'État du Pernambouc a créé sa propre Commission Mémoire et Vérité pour enquêter, notamment, sur « l'action de la dictature militaire contre la candidature de Dom Helder Camara [\[1\]](#) au prix Nobel de la Paix ».

Dom Helder était archevêque d'Olinda et Recife, capitale du Pernambouc, au nord-est du Brésil. Son nom a été porté quatre ans de suite (1970, 1971, 1972 et 1973), dans les formes requises, à la considération du Comité (norvégien) du Nobel de la paix par le lauréat de 1968 (René Cassin), des parlementaires de plusieurs pays européens, et l'importante Confédération latino-américaine des syndicats chrétiens (CLASC). Quatre ans de suite ce fut en vain. Que s'est-il passé ?

La Commission Mémoire et Vérité a produit un rapport éloquentement documenté adopté à l'unanimité le 25 septembre 2015 et publié à Recife (Compagnie éditrice de Pernambouc) le 18 décembre. Dial publie ici la traduction française de ce rapport. « Il est terriblement instructif, note un lecteur impressionné, et sur la dictature, et sur le prix Nobel, et sur la grandeur de Dom Helder. »

Sur la dictature : il y avait plus que des soupçons, fondés sur des sources médiatiques et rapportés par Nelson Piletti et Walter Praxedes dans leur biographie *Dom Helder Camara : O profeta da paz* [Dom Helder Camara : le prophète de la paix] (São Paulo : Editora Contexto, 2008). S'il pouvait rester des doutes, ils sont levés, preuves à l'appui. Le rapport révèle la perversité des œuvres et manœuvres occultes auxquelles la peur peut abaisser un pouvoir qui se dit fort. De tous les contestataires que la dictature a suscités, celui que les généraux ont le plus redouté a été le moins redoutable, le plus désarmé, le plus doux : le *bispinho* de Recife, le « petit évêque » comme il aimait s'appeler.

Sur le Nobel de la Paix : les cinq membres du Comité d'Oslo en quête de modèles pacifiques et pacifiants ne sont pas exempts de faiblesses humaines, ils ne sont pas indifférents aux intérêts de leur patrie, ils

subissent des pressions. En temps de guerre, fut-elle froide comme dans les années 1970, le prix Nobel a du mal à survivre dignement : choisir Horace, c'est offenser Curiace, et réciproquement. La solution a parfois été l'abstention ; d'autres fois la contestation assumée ; dans le cas de Dom Helder, les dictateurs de Brasilia ont été plus forts que leurs homologues de Bangkok, de Pékin, de Moscou...

Sur Dom Helder : le prix Nobel ne comptait pas pour lui, mais il pouvait compter pour les millions de sans voix qu'il portait dans son cœur : « Je ne me sens que le petit représentant de toute une légion ». Son mot de la fin : « Je n'ai pas reçu le Nobel. Pourquoi douter du jury ? On doit accepter, respecter ». Du temps où il jouait au football, il a retenu qu'il est « très important et de savoir gagner et de savoir perdre » (*Les Conversions d'un évêque*, l'Harmattan, Paris, 2002).

Ce qu'il a gagné, c'est un « Prix populaire de la Paix » qui lui a été remis solennellement à Oslo puis à Francfort les 10 et 11 février 1974...

[>> [Retour au sommaire.](#)]

Composition de la Commission d'État de la Mémoire et de la Vérité et remerciements

Gouverneur de l'État de Pernambouc

Paulo Henrique Saraíva Câmara

Secrétariat du Cabinet civil

Antonio Carlos dos Santos Figueira

Commission d'État de la Mémoire et de la Vérité

Fernando de Vasconcellos Coelho (Coordinateur général)

Henrique Neves Mariano (Secrétaire exécutif)

Gilberto Marques de Melo Lima

Humberto Vieira de Mello

Jose Áureo Rodrigues Bradley

Manoel Severino Moraes de Almeida

Maria do Socorro Ferraz Barbosa

Nadja Maria Miranda Brayner

Roberto Franca Filho

Assesores de la CEMVDHC

Fernando José Pereira de Araújo

Jacqueline de Araújo Florêncio

Joelma de Gusmão Lima

Lilia Maria Pinto Gondim

Monike Gabrielle de Poura Pinto

Rafael Leite Ferreira

Teresa Cristina Wanderley Neves

Vera Lúcia Costa Acioli

Zélia Maria Pereira da Silva

Collaborateurs de la CEMVDHC

José Almino de Alencar e Silva Neto

Lia Marques

Secrétariat de la CEMVDHC

Geraldo Cisneiros

Maria Nívea dos Prazeres Siqueira Melo

Priscila Gonçalves Ferreira

Ruth Lima de Araújo Coutinho

Secrétariat des Cahiers de la Mémoire et de la Vérité

Rafael Leite Ferreira

Vera Lúcia Costa Acioli

Conseil scientifique

Antonio Torres Montenegro, Université fédérale de Pernambouc

Giuseppe Tosi, Université fédérale de la Paraíba

Maria de Nazaré Tavares Zenaide, Université fédérale de la Paraíba

Paulo Abrão Pires Junior, Université catholique du Rio Grande do Sul

Tania Bacelar de Araújo, Université fédérale de Pernambouc.

Conseil éditorial

Aida Maria Monteiro Silva, Université fédérale de Pernambouc

Christine Paulette Yves Rufino Dabat, Université fédérale de Pernambouc

Leda Alves, Secrétariat de la Culture, Recife

Luiz Carlos Luz Marques, Université fédérale de Pernambouc

Marcília Gama da Silva, Université fédérale rurale de Pernambouc

Rita de Cássia Barbosa de Araújo, Fondation Joaquim Nabuco

Suzana Cavani Rosas, Université fédérale de Pernambouc

Numérisation, édition et impression

Compagnie éditrice de Pernambouc (CEPE)

Directeur Président

Luiz Ricardo Leite de Castro Leitão

Directeur d'édition et de production

Edson Ricardo Texeira de Melo

Équipe

Igor Burgos, Ana Cláudia Alencar, Débora Lobo, Denise Vieira, Fabiola Rodrigues, Fátima Pessoa, Luciana Lino, Martiniano Lins, Pedro Souza et Valdeito Souza.

Ce cahier sur la Mémoire et la Vérité, dont le contenu provient partiellement du rapport technique sur « Violations des droits humains dans les milieux religieux » a été rédigé sous la responsabilité des rapporteurs Manoel Severino Moraes de Almeida, Nadja Maria Miranda Brayner et Henrique Neves Mariano, avec la collaboration des assesseurs Rafael Leite Ferreira et Vera Lúcia Costa Acioli.

Ce texte a bénéficié de l'aide de nombreuses personnes et institutions. Dans l'impossibilité de toutes les citer, ont été mentionnées celles qui ont contribué directement à la réalisation de cet ouvrage.

Il est bien évident qu'aucune de ces institutions ou personnes citées, n'est responsable des possibles erreurs que ce texte pourrait éventuellement présenter. Les erreurs et imprécisions sont de la responsabilité des rapporteurs. Le CEMVDHC remercie ainsi :

L'Institut Dom Helder Camara (IDHeC) et le Centre de Documentation Dom Helder Camara (CEDOHC) et plus particulièrement Lucinha Moreira ;

Le ministère des affaires étrangères, plus particulièrement le ministre Alexandre Peña Ghisleni ;

L'ancien diplomate Vasco Mariz ;

La Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB) et plus particulièrement le Père José Ernanne Pinheiro ;

Le chercheur Walter Praxedes ;

La journaliste Denise Assis ;

Le Groupe des études interdisciplinaires en relations internationales et de droit (GERID) de la Faculté

Damas, et plus particulièrement Luis Emmanuel Barbosa da Cunha et Aleida Cristina Mendes Borges ;
Les Archives publiques d'État Jordão Emerenciano (APEJE) ;
La Compagnie éditrice de Pernambouc (CEPE).

[>> [Retour au sommaire.](#)]

Présentation

Il se peut même que nous arrivions à les convaincre que torturer ne tue pas les idées, que la terreur est insuffisante pour le maintien de l'ordre. Il nous faut essayer de les convaincre. Je continue à essayer.
Helder Camara.

On était au courant, dans les années 70 et en pleine dictature militaire, de la campagne que le gouvernement avait menée et dirigée pour éviter la remise du prix Nobel de la Paix à l'archevêque d'Olinda et Recife, Dom Helder Camara. On savait qu'il avait été sélectionné « en reconnaissance de son apport à la culture de paix et son combat incessant pour la défense de la dignité humaine et la justice ». On savait que son nom avait été proposé par d'éminentes personnalités et d'importantes institutions culturelles et religieuses de France, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique, de Hollande et d'autres pays. On savait aussi qu'une fois l'initiative contrecarrée en trois occasions – et malgré les faveurs que lui accordait la presse internationale – on n'a plus jamais imaginé d'attribuer le prix à un autre Brésilien. En ces temps de censure, on en savait très peu, mais on en savait beaucoup trop. Par tout ce que l'on pouvait attendre de ceux que l'action de Dom Helder gênait.

Avec le temps, de nouveaux faits ont été révélés. Au fur et à mesure que sa candidature s'étoffait, la campagne contre lui a redoublé, au point d'en arriver à des extrémités contraires à la tradition de la diplomatie brésilienne. Catalogué comme « un dangereux gauchiste » – disait-on alors – le prestige que lui aurait fait gagner le Nobel de la Paix « aurait mis en danger les investissements norvégiens au Brésil ». Cela aurait constitué un pas décisif vers le « basculement dans le communisme » du pays. Il a lui-même fait état de machinations pour le disqualifier. À une certaine époque, les agressions ont pris des formes plus violentes encore. Sa résidence et son lieu de travail ont été mitraillés, avec la connivence ou, du moins, la complicité tacite des militaires responsables de la sécurité publique. L'assassinat de son ami et collaborateur, le P. Antonio Henrique, a été monté dans le but évident de l'atteindre et l'intimider en évitant les dégâts et la répercussion internationale qu'aurait eus son propre assassinat. À quoi s'est ajoutée la menace de suspension du rapatriement des bénéfices des entreprises scandinaves opérant au Brésil, au cas où elles n'interviendraient pas auprès de la Fondation Nobel pour empêcher l'attribution du Prix à Dom Helder. Et la façon dont cela fut communiqué, au Palais du Planalto, aux ambassadeurs de Norvège, Suède, Danemark et Finlande et aux présidents directeurs de Scania Vabis, Ericson, Volvo, Facit, et Nokia, lors d'une réunion que l'ambassadeur Vasco Mariz a enregistré :

Ont été convoqués les présidents et les directeurs de toutes les entreprises scandinaves au Brésil, telles Volvo, Scania, Vabis, Ericson, Facit, Nokia et d'autres moins importantes, et il leur a été demandé qu'ils interviennent auprès de la Fondation Nobel pour éviter la remise du prix à Dom Helder Camara. Tous ont déploré ne pouvoir intervenir dans cette affaire, jusqu'à ce que l'officier général qui présidait à la réunion donne un coup de poing sur la table et déclare : « Messieurs, si vous n'intervenez pas avec fermeté et que Dom Helder en vienne à recevoir le prix Nobel de la Paix, alors vos sociétés qui se trouvent au Brésil ne pourront plus rapatrier un centime vers leurs sièges respectifs. À cette époque, et sous Médici, le gouvernement avait les moyens de prendre une si grave décision. [2]

C'est cette histoire qui constitue l'objet de ce cahier. Elle est rapportée pour la première fois dans son

intégralité et avec la publication de documents jusqu'alors inédits, mais que le CEMVDHC a pu retrouver, grâce à l'aide du ministère des affaires étrangères, à la possibilité de travailler avec des « rescapés de l'incendie » et au dévouement du rapporteur, le professeur Manoel Severino Moraes de Almeida, et des assesseurs Rafael Leite Ferreira et Vera Lucia Costa Acioli. Une histoire qui mérite cette publication, moins pour l'importance plus ou moins grande qu'on attribue au prix Nobel de la Paix – considéré par Dom Helder sous son exacte dimension – que par la révélation d'un champ d'action où la dictature s'est aussi impliquée en piétinant les plus élémentaires droits humains et l'histoire même de la diplomatie brésilienne.

Fernando de Vasconcellos Coelho

Coordinateur général de la Commission d'État de la Mémoire et la Vérité Dom Helder Camara

[>> [Retour au sommaire.](#)]

Introduction

C'est une grâce divine de bien partir. Une plus grande grâce est de continuer sur le bon chemin. Mais la grâce des grâces est de ne jamais renoncer.

Helder Camara.

La justice de transition est définie par la communauté internationale, comme étant un ensemble de sujets, de mécanismes (judiciaires et extra-judiciaires) et de stratégies pour affronter l'héritage de violence de masse du passé, pour déterminer les responsabilités, pour exiger la reconnaissance du droit à la mémoire et à la vérité, pour renforcer les institutions grâce aux valeurs démocratiques et garantir la non-répétition des atrocités [3]. Une des principales et plus fréquentes mesures qui lui donnent corps est l'institution des Commissions de la Vérité, créées dans le but d'analyser les violations faites aux droits humains de personnes ou de groupes d'un pays déterminé et de recommander des politiques publiques où ces mêmes droits, garanties individuelles et collectives soient garanties dans un État démocratique de droit consolidé.

En 2011, l'État brésilien a fondé la Commission nationale de la Vérité (CNV) par la loi n° 12528/2011. Depuis lors, plusieurs commissions Mémoire et Vérité se sont formées à travers le pays, à l'exemple de la Commission d'État Mémoire et Vérité Dom Helder Camara (CEMVDHC), première commission d'État instituée par la Loi n° 14688 du 1er juillet 2012, à l'initiative du gouverneur du Pernambouc d'alors, Eduardo Campos :

[...] avec pour but d'examiner et éclaircir les graves violations des droits humains contre toute personne sur le territoire de l'État de Pernambouc, ou contre des Pernambouciens résidant hors de l'État, perpétrées par des agents publics et de l'État, pendant la période déterminée à l'article n° 8 de l'Acte des dispositions constitutionnelles transitoires, afin de rendre effectif le droit à la mémoire et à la vérité historique, et promouvoir la consolidation de l'État démocratique de droit. [4]

La reconnaissance effective des graves violations des droits humains commises par l'État brésilien pendant les années 1964 à 1988 implique nécessairement la large diffusion de documents et de rapports sur des faits précédemment couverts par le secret afin de protéger les agents de la répression et leurs alliés lors de cette période. Dans ce but, le CEMVDHC, en partenariat avec le Secrétariat de la planification et de la gestion gouvernementale (SEPLAG-PE) a élaboré un plan stratégique qui a adopté comme méthode de travail la création de deux genres de rapports : un premier type réunira les informations, documents, témoignages et enquêtes sur les cas des personnes mortes ou disparues ; et un deuxième type, consacré à des sujets thématiques, dont l'objet consistera en l'examen d'institutions, de

faits, d'incidents, de groupes sociaux, de politiques d'État, de mouvements de résistance qui peuvent le mieux éclairer et dénoncer le contexte des violations des droits humains.

Au cours de ce travail, le rapport thématique qui enquête sur les violations des droits humains dans les milieux religieux a mis en évidence, parmi d'autres questions, le rôle et l'importance de Dom Helder Camara au sein de l'archidiocèse d'Olinda et Recife, dans sa lutte permanente contre les tortures, assassinats, disparitions politiques ou autres crimes commis par le régime dictatorial.

D'une manière générale, ce cahier spécial analyse les actions internationales du régime militaire brésilien, durant les années 1969 à 1973, pour faire obstacle à la nomination de Dom Helder Camara au prix Nobel de la Paix [5], pour avoir passé toute sa vie à défendre la dignité humaine. Jusqu'alors, nombre de ces actions du régime étaient couvertes par le silence de leurs responsables ou enfouies dans des archives non encore explorées. Il revient à cette Commission de faire remonter maintenant à la surface des informations inédites qui mettent à jour la manière insidieuse avec laquelle a agi la diplomatie brésilienne de l'époque – ainsi que ses motivations – contre l'un de ses plus insignes citoyens, à qui était offerte l'occasion de recevoir l'un des plus grands hommages contemporains.

Il est vrai que l'épisode n'était pas ignoré de tout le monde. Le 24 mai 1981, le député fédéral d'alors pour l'État de Pernambouc, Fernando Coelho, bien que ne disposant que de quelques rapports jugés dignes de foi et d'un peu d'informations tirée des journaux de cette période a pris l'initiative pionnière de faire un discours lors de la séance plénière de la chambre des députés pour dénoncer les manœuvres du gouvernement brésilien envers le jury du prix Nobel.

Ce cahier est composé de la manière suivante :

La première partie est une ébauche de la vie de Dom Helder Camara, de son parcours au sein de l'Église catholique, de ses actes en tant que critique du régime dictatorial, à la suite desquels il est devenu la cible des persécutions et agressions les plus diverses. Seront signalées en sous-séquences spécifiques quelques étapes ou épisodes significatifs du déroulement de sa carrière, comme la création de la Conférence nationale des évêques du Brésil (1952), les Conférences de Medellín (1968) et de Puebla (1979) ou également la fondation de la Commission Justice et Paix et la défense des droits humains.

En deuxième partie est présenté le dossier sur les manœuvres du gouvernement brésilien à l'encontre de la candidature de Dom Helder Camara au prix Nobel, à partir de documents jusqu'alors non diffusés par l'Itamaraty [6]. Le sujet est abordé par un repérage des tensions entre le gouvernement et l'archevêque, de l'incompréhension progressive entre ce dernier et les militaires, ainsi que par quelques observations sur l'influence de la doctrine de la Sécurité nationale sur la diplomatie brésilienne.

La troisième partie présente quelques-uns des commentaires les plus caractéristiques que Dom Helder Camara a livrés à la presse ou à ses plus proches appuis sur les propositions successives de son nom au comité du prix Nobel de la Paix pour que le prix lui soit décerné. Y figure aussi une lettre de félicitations anticipées au premier ministre allemand Willy Brandt, qui sera le lauréat du prix en 1971. Cette partie se termine avec le récit de la création, par les organisations populaires et la jeunesse norvégiennes, d'un prix Nobel populaire de la Paix, véritable revanche sur les campagnes menées à l'encontre de l'archevêque, en hommage et en reconnaissance de son legs à la culture de la paix, de son combat incessant pour la défense de la dignité humaine et pour la justice.

[>> [Retour au sommaire.](#)]

- **[Dial](#) - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 3369.**

- Traduction de Gérard Panthier, avec la collaboration de José de Broucker.

- Source (portugais du Brésil) : PERNAMBUCO. Comissão Estadual da Memória e Verdade. *Prêmio Nobel*

da Paz : A Atuação da ditadura militar brasileira contra a indicação de Dom Helder Câmara. « Cadernos da memória e verdade », vol. 4. Recife : Secretaria da Casa Civil do Governo do Estado de Pernambuco / Companhia Editora de Pernambuco, 2015, 234 p.

En cas de reproduction, mentionner au moins les auteurs, le traducteur, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Dom Helder Camara aimait écrire son nom sans accents et nous reprenons ce choix dans cette traduction. Nous avons aussi unifié l'ensemble des occurrences (références bibliographiques...) sur ce modèle.

[2] MARIZ, Vasco. *Nos bastidores da diplomacia : Memórias diplomáticas* [Dans les coulisses de la diplomatie : mémoires diplomatiques]. Brasília : FUNAG, 2013, p. 82.

[3] Selon le rapport du Secrétariat général de l'Organisation des Nations unies (ONU) au Conseil de sécurité. ONU, *The Rule of Law and Transitional Justice in Conflict and Post Conflict Societies*, S/2004/616, 24 août 2004.

[4] PERNAMBUCO. Comissão Estadual da Memória e Verdade. *Cadernos da memória e verdade*, vol. 1. Recife : Secretaria da Casa Civil do Governo do Estado de Pernambuco, 2013, p. 18.

[5] Voir le dossier complet dans les annexes IX à XXXIV. Documents remis au CEMVDHC, par le ministère des affaires étrangères.

[6] Ministère des affaires étrangères - NdT.